L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie.
No. 81, RUE CHARTRES.

Les mots soulignés ..... 05¢
Les mots pour les annonces, 50¢ [illegible] payable d'av[illegible]

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS,

JOHN TYLER
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 15 JANVIER 1840.

☞ Nous avons l'honneur d'annoncer aux membres de la Législature que nous sommes candidats pour l'emploi d'imprimeur de l'Etat.
BULLIT, MAGNE & Co.

Hier soir, vers 6 heures, un nègre a été blessé dans une petite bâtisse en bois contigue à la maison no. 127, rue Poydras. L'arrivée à temps des pompes a empêché le feu de faire des progrès.

HORRIBLE ACCIDENT.

On nous annonce qu'un crime a été commis avant hier dans un cabaret situé à l'enseigne des rues Bourgogne et St. Pierre.

Le propriétaire de ce cabaret (un Mr. St.-Claire) ayant à se plaindre de l'inconvenance d'un nègre qui s'y était présenté, l'a frappé; le nègre riposta par un coup appliqué à la tête avec un pistolet qui se trouvait sur la buvette; la mort s'en est suivie presque immédiatement. On n'a pas eu nouvelle du meurtrier a été arrêté, mais nous espérons qu'il n'échappera pas au châtiment qu'il mérite.

Les journaux Natchez of Missouri parti de notre port pour St. Louis, a pris feu à 60 milles environ de cette dernière ville. Il y avait à bord une quantité considérable de poudre. Les passagers et l'équipage ont pu atteindre le rivage avant que l'explosion n'ait eu lieu. Un des passagers a été tué.

On écrit de Lynchburg, Virginie, le 28 décembre : Sept bateaux dont deux ayant à bord 75 barillets de poudre, ont sauté ce matin, à 4 heures. Quatre personnes ont été tuées et une blessée.

On a appris depuis qu'une partie des cargaisons pourra être sauvée.

DE LA HAVANE.—Par le navire à vapeur *Natchez*, arrivé hier soir, nous avons reçu des journaux de cette ville du 11 de ce mois, et un prix courant du 4.

Dans la matinée du 10, la frégate espagnole *Isabel* II est entrée à la Havane venant de Cadix, ayant à son bord D. Pedro Telles de Giron, prince d'Anglona, nommé par S. M. la reine, chef suprême politique et militaire, du gouvernement de l'île de Cuba, en remplacement du général Espeleta.

LEGISLATURE.
Séance du 14 Janvier 1840.

SENAT.—L'objet le plus important dont se soit occupé le sénat est le veto du gouverneur sur quelques projets de loi soumis à l'approbation du premier fonctionnaire de l'Etat pendant les derniers jours de la session dernière et renvoyés jeudi avec un veto.

M. Winn a présenté des résolutions tendant à faire envoyer ces projets de loi à l'imprimeur de l'Etat pour en effectuer la promulgation officielle, par la raison que, dans son opinion, ces bills n'ont pas été renvoyés en temps utile, c'est-à dire dans les trois jours qui suivent l'ouverture de la session, ainsi que le prescrit la constitution.

M. A. Hoa croit que le veto a été fait en temps utile parce que le sénat n'a pas siégé le 9. Du reste cette circonstance soulèvera la question de savoir si le sénat doit prononcer sur ces résolutions à la majorité des deux tiers comme lorsqu'il s'agit de stipuler sur les vetos, ou s'il suffira de la simple majorité.

M. Dacres pense que si les bills n'ont pas été renvoyés dans les délais prescrits par la constitution, le message qui les accompagne est non avenu; qu'alors la promulgation est de droit et que la question de constitutionnalité de la mesure sera jugée par le pouvoir judiciaire.

La discussion de cette affaire est renvoyée à jeudi

CONGRES.

Nous avons reçu par la malle d'hier une lettre de notre correspondant de Washington, contenant le rapport de la séance du Congrès du 3 courant.

Dans la Chambre des Représentants, une discussion qui s'est élevée entre Mr. Bynum de la Caroline du Nord, M. Jenifer Stanly et Johnson, relativement à quelques observations faites dans le *Globe* par Mr. Bynum, a occupé presque toute la séance, et l'intervention du président a pu seule mettre fin aux sarcasmes tout à fait personnelles qui eurent lancées de part et d'autre.

Une discussion vive, animée, palpitante d'intérêt, a eu lieu dans le Sénat, entre MM. Clay et Calhoun, dont notre correspondant nous annonce ne pouvoir nous donner les détails que dans sa prochaine lettre. Une motion ayant pour but la reconsidération des notes qui ont été données sur un bill présenté par Mr. Calhoun, pour céder à de certaines conditions les terres publiques aux Etats dans les limites desquels elles sont situées, lequel bill a été renvoyé au comité des terres publiques, tandis que Mr. Clay eût voulu le soumettre à un comité spécial. Le sénateur du Kentucky demande d'un ton ironique au membre de la Caroline du Sud si cette mesure avait déjà reçu l'approbation du pouvoir. (On sait que l'honorable John C. Calhoun n'est réuni à Mr Van Buren qu'il accablait naguères des plus sanglants reproches.)

Mr. Clay a traité son adversaire avec une rigueur et une sévérité méritées; cependant ces efforts ont été inutiles, tout le parti Van Bureniste ayant voté avec Mr. Calhoun.

DU MESSAGE.
3me. ARTICLE. [*Voir l'Abeille du 13.*]

En vérité, c'est une pénible tâche que l'exámen du Message du Président: plus on étudie ce document et moins on en est satisfait; chaque ligne est empreinte de cette ruse cauteleuse qui caractérise M. Van Buren; chaque phrase témoigne des plans insidieux de son auteur; et l'on ne peut se défendre d'un profond dégoût en voyant le premier magistrat d'un grand peuple, oublier ses devoirs et sa dignité jusqu'à déturner des faits, jusqu'à en altérer les circonstances, afin de surprendre la bonne foi des masses auxquelles il s'adresse dans l'intérêt de sa réélection. Mais il faut faire taire nos répugnances et remplir notre devoir quelque pénible qu'il puisse être.

La plus grande partie du message est consacrée à attaquer les banques et le système de crédit et à glorifier les idées de non-intervention. M. Van Buren est bien décidément banqueroutier; il paraît avoir une horreur égale pour toutes les institutions de crédit bonnes ou mauvaises, grandes ou petites; il confond dans la même proscription et une banque Nationale et les banques d'Etat, et la banque d'Angleterre et toutes les banques de moade enfin. Cette partie du message n'est en un mot qu'une longue paraphrase de cette maxime de son illustre prédécesseur "que *tout individu qui travaille avec un capital emprunté doit manquer.* Ce qui veut dire en d'autres termes: *malheur aux pauvres!*

Car il ne faut pas s'y méprendre, le crédit c'est la providence du pauvre honnête et industrieux, c'est l'ancre de salut, la seule qui puisse la préserver de la misère. Si le riche est aussi du crédit et cela souvent très largement; il peut s'en passer à la rigueur: ce qu'il a lui suffit; mais le pauvre qui n'a rien ne peut rien faire, rien entreprendre sans crédit: l'indépendance et la misère, voilà son lot! Donc les déclamations contre le crédit attaquent directement les intérêts des masses au profit du petit nombre, au profit des puissans de la terre, et cette considération seule doit suffire pour faire apprécier le Président et son œuvre.

Mais *tout-il tout à-fait* l'Angleterre et *rien vers?*

Mais cette attitude du Président contre les banques est plus sérieuse qu'on ne pense; il ne s'agit pas en effet des institutions de crédit, ni des intérêts du peuple, comme on affecte de le dire, il s'agit uniquement d'augmenter son autorité et d'étendre la sphère de son influence corruptrice: il s'agit en un mot du projet du non-intervenir que Van Buren présente au peuple comme une panacée universelle. Nous examinerons un quatrième et dernier article à l'examen de cette idée.

La liste générale des bâtimens en charge mentionnés, expédiés des ports du Nord, d'Europe et des Antilles (que l'on trouvera sur la page anglaise) présente un total de 115, savoir: *De l'Etranger*—Havre 8, Bordeaux 10, Marseille 5, Liverpool 2, Gravesend 1, Gibraltar 1, Havane 18, Colombia (Texas) 1, et Tampico 1; Total 46. *Des ports des Etats-Unis*—New-York 17, Philadelphie 6, Boston 16, Baltimore 3, Charleston 3, Newburyport 2, Thomaston 5, Bath 4, Belfast (Maine) 1, Portland 6, Portsmouth 5.....total, 67.

DEPARTEMENT DU TRESOR.
Bureau des Contrôleur, 09 déc. 1839.

Les droits de douane doivent se rapporter entre le 1er de l'acte du 2 mars 1833, relative à une réduction graduelle de dix pour cent sur l'excédant de droits au-dessus de 20 pour cent ad valorem, laquelle disposition doit être en vigueur à partir du 31 décembre de cette année jusqu'au 31 décembre 1841.

Ainsi les marchandises qui étaient soumises à un droit d'exactement paiement.—celles qui payaient 25, 23 pour cent; 30, 28 pr cent; 35, 29 pr. cent; 40, 39 pr. cent; 45, 38 pr. cent; 50, 38 pr. cent.

J. N. BARKER, contrôleur.

BILLETS DU TRESOR.
Département du Trésor, 1er janv. 1840.

Le montant des billets du trésor émis conformément aux actes des 12 octobre 1837, 21 mai 1838 et 2 mars 1839, est de $19,567,086 99

Sur cette somme il a été payé, 16,808,750 92

Excédant en circulation. $2,758,335 03

LEVI WOODBURY,
Secrétaire du Trésor.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Paris 20 novembre 1839.
(Suite.)

L'Espagne, Monsieur, voque à pleines voiles sur l'Océan des coups d'Etat. La lutte est franchement engagée entre le gouvernement et le parti des exaltés. On montrait autrefois de l'énergie dans les causes et dans leurs protestations. La députation provinciale de Madrid rédige un mémoire pour demander le changement du Ministère et pour justifier le refus d'impôts et l'envoie au ministre de l'intérieur, sur le refus du chef politique de la ville de le transmettre à la Reine. Pendant ce temps, le gouvernement en état de crise, adopte des mesures de rigueur; il double les postes de Madrid restés calmes, il exige les impôts par ordonnance et dans quelques provinces on fusille les citoyens récalcitrants. Le bruit court que la chambre va être prorogée de nouveau jusqu'au 20 janvier. Christine semble déterminée à persister dans sa politique et à appeler les modérés dans ses conseils. Tous les jours des lettres différentes de ministres se répandent dans Madrid. L'un de ces derniers est Mon. Mon, ministre, mais finissant opposé à la constitution de 1837 doit être placé à la tête du cabinet. Enfin une ordonnance parait, le ministère est reconstitué. M. Pérez de Castro reste président du conseil. MM. Calderon, Collantes et Manuel de Oza prennent les portefeuilles libres. Le parti modéré est vaincu. Le peuple espagnol se lasse de ces luttes sans fin, de ces exaltés c'est à dire la majorité des cortès. Aussi les cortès deviennent impossibles et l'ordonnance de dissolution ne se fait pas attendre.

Un rapport à la régente qui précède cette ordonnance, et qui, il faut le dire, est rédigé avec une loualité satisfaction, ne laisse aucun doute sur les motifs qui ont dicté cette mesure. Il l'explique ainsi après avoir tracé un triste tableau de la situation financière de l'Espagne, après avoir énuméré les améliorations que le cabinet croit avoir introduites dans l'état des choses. *Et dès ces Cortès*, dit ce rapport, *pour terminer la guerre mais lorsqu'elles se réuniront un crèvement inoui avait changé la face des choses. La condition de l'élection changea soudainement. Et ailleurs, en même temps que les nouveaux députés se rendaient à Madrid, on y recevait une multitude d'adresses par lesquelles les populations mêmes qui les avaient élues, l'félicitaient votre Majesté, et donnaient au gouvernement un vote d'encouragement et d'approbation.*

Voici qui est clair : on espère répondre à tout par la convention de Bergara et obtenir une majorité à l'aide de l'enthousiasme qu'elle a fait naître. Si l'on avait agi rapidement, si l'on avait dissous aussitôt après la nouvelle de cette convention, il est probable que l'on aurait en effet obtenu ce résultat; mais à présent que la joie a commencé à s'amortir, que les cortès rejouissées ont adopté la convenance des fueros, que une proposition a donné au pays le temps de s'aigrir et de se diviser, peut on espérer une chambre modérée? c'est au moins douteux.

Les ministres terminent par l'expression de leur dévouement à la constitution de 1837, pour répondre sans doute à l'imputation qu'on leur avait prêtée de lui substituer l'Estatuto réal. Ils offrent enfin leur tête au jugement des Cortès, malheureusement dans l'état déplorable où est l'Espagne, cette offre pourrait bien n'être ni une fanfaronade ni une formule oratoire, bien des clubs, violents et audacieux, s'établissent dans les cités et les Cortès, qui se réuniront le 18 février prochain seront élues sous l'impression de la peur et de la colère. La reine, dit-on, a usé de son droit constitutionnel en renvoyant les chambres; on a raison, mais le peuple répond qu'il use de son droit constitutionnel en refusant l'impôt. Quoiqu'on soutient qu'on ne peut invoquer la gravité des circonstances pour exiger l'impôt par ordonnance puisque jamais les chambres ne refuseront l'impôt que dans les circonstances graves, et qu'ainsi l'article de la Constitution devient sans objet. Quant à la question légale, elle est très peu importante, car ce soit une raison suffisante pour violer la charte; si l'argent vous était indispensable, dit-il, il fallait le demander aux Cortès nouvelles qui, faute de mieux sont l'expression du pays et l'obtenir aux conditions qu'elles vous imposeraient, en vous réservant de consulter après le corps électoral.

Quoiqu'il en soit, Christine joue dans ce moment une grave partie, dans laquelle son trône pourrait bien être l'enjeu; on prétend que des ordonnances nous supprimant bientôt en langage, le droit de la presse et les autres droits assurés par la constitution. Cette nouvelle, il est vrai, est de source légitimiste, mais il par malheur elle se confirmait, et que le peuple Espagnol fit justice d'une telle témérité, quelle raison donnerait on pour condamner une victoire de la monde a salué en juillet 1830 de ses acclamations le duc de Bordeaux n'est venu à Rome, vous ne le devinerez jamais que pour couvrir après une chaudeuse, objet de ses premiers désirs : faire donc tant de bruit pour si peu !

L'attente de l'ouverture des Chambres a soulevé des discussions qui pour sembler plus graves, ne sont pas au fond beaucoup plus importantes, ainsi l'opposition la plus rapprochée du pouvoir discute avec une nouvelle énergie, les chances de vie du ministère et le menace d'une chûte prochaine. Il ne faut guère se fier à ces prophéties qui toujours sont démenties par les faits, mais ici les faits sont les vœux du prophète. Dans l'état de fractionnement où est la Chambre, il est impossible, je crois, de prévoir de quel côté se portera la majorité, quelques députés à peine sont arrivés à Paris et les hypothèses que l'on cherche à établir ne sont pas d'une grande importance. Depuis long-temps on annonce que le général Schneider se retire et je le vois en effet pouvoir, quelques porcelaines offertes par le Roi à Mr. Guizot ont semblé une preuve de sa rentrée en grâce et peut-être aurait-on tort de s'en étonner. Mr. de Lamartine cherche à se réformer les 221, et le journal des Débats le seconde, mais cette reconstitution est impraticable puisque quelques uns de ceux qui figuraient dans la phalange ne siégent plus à la Chambre et que d'autres sont au pouvoir. Il faudrait donc à une majorité se recomposer avec le centre même du 15 avril, qu'elle adjugeait des éléments nouveaux et personne ne peut encore présager cette adjonction. Aussi, Monsieur, je ne vous donne pas tout ceci pour des nouvelles, mais je veux seulement vous faire connaître quel est l'état des partis chez nous.

Pendant ce temps, le ministère ne se lasse pas de nouer des combinaisons qui étudient les questions administratives et de législation. C'est surtout Mr. Teste qui en fait les frais; celle à laquelle il avait confié l'étude des modifications à apporter dans la loi sur les offices a enfin adopté le principe de leur transmission, telle qu'elle est organisée aujourd'hui. Une autre a été instituée pour fixer les attributions de la Chambre des Pairs, une autre encore, et j'en omets, pour préparer une loi sur la liberté individuelle. Parmi ses membres je dois vous indiquer particulièrement MM. Odilon Barrot et Nicod, de la gauche, Bazot (du Loiret) et Bérenger.

Ce dernier qui avait été comme je vous l'ai dit, pris à la dignité de Pairs, a fait à ce qu'il paraît, beaucoup de façon pour accepter la fâveur ministérielle. Tout Paris a été informé qu'il avait refusé plusieurs fois et ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'il a cédé aux instances du Cabinet. Il est aujourd'hui Pair de France, mais à son corps défendant.

C'est le 16 décembre que la chambre des pairs doit se former en cour de justice pour juger la seconde catégorie des accusés du mai.

Parmi les quelques nouvelles dont vous on controuvrées comme la grossesse de la Duchesse d'Orléans, la résolution donnée par elle de céder au vœu de sa belle-mère et de se convertir à la religion catholique et protestante. Le bruit courait hier que le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, ainsi qu'elle l'a officiellement déclaré dans son conseil privé. On a été aussi étonné, il faut le dire, sur notre terre de loi salique en lisant le récit de cette royale séance qui renverse toutes nos idées sur la modestie et sur nos mœurs. Comment se fait-il que cette jeune Reine n'ait pas craint de dire pompeusement, devant 300 conseillers, ce qu'une jeune personne bien élevée n'aurait dire tout bas à sa famille, et encore en rougir en peu ? Comment se fait-il qu'elle prenne un mari, c'est-à-dire un maître dans la vie domestique, pour en faire un sujet, une altesse Royale tout au plus et la dernière de toutes ? La fiction d'une royauté en corsette !

A. E.

COMMERCIAL.

REMARQUES.

NLLE. ORLEANS, 15 Janvier.

La cause que nous avons signalé dans notre dernier rapport continue à régner; et on ne doit pas s'étonner de voir à une grande amélioration. Nous n'avons aucun avis de l'Ohio, et ce fait confirme les craintes que nous avions qu'la navigation ne fut fermée. Tant que cet état de choses durera, tant que les communications avec les marchés de l'intérieur ne reprendront pas, nous ne pouvons espérer aucune grande amélioration dans l'état de notre marché.

COTON—Arrivé depuis le 10 court. Louisiane et Mississipi 19675 balles ; Tennessee et North Alabama 618 ; Arkansas 271, Florida 100, Texas 297, en tout 13961 balles. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 8135 balles, au Havre 4150, à la Havane 278, à New York 1269, en tout 10774 balles, ce qui augmente le stock de 3187 balles et le réduit à 105143 balles, y compris celles à bord de navires qui n'étaient pas expédiés le 14 courant.

Les opérations de coton se sont élevées, samedi, à 3,500 balles à des prix qui n'ont pas beaucoup varié de nos cotes précédentes.

Nous avons reçu dimanche, par la malle, les nouvelles apportées d'Europe par le Burgundy et le Louis Philippe ; l'effet qu'elles ont produit sur notre marché a été peu favorable, les acheteurs n'ayant pas reçu de Havre depuis les derniers avis que nous avions reçus de ce port, Lundi il s'est vendu tout au plus 1800 balles, à des prix indiquant généralement une tendance à la baisse pour les basses qualités. Hier cependant il y a eu plus de demandes et 3500 balles ont changé de mains ; mais les prix des basses qualités ont toujours penché en faveur des acheteurs, pas assez toutefois pour que nous altérions nos cotes. Les belles qualités se sont bien soutenues, et elles sont, comparativement aux autres, fort rares.

Les ventes dans ces trois derniers jours se sont élevées à 6000 balles, dont voici quelques détails : Louisiane et Mississipi 600 à 8 3/8 ; 32 à 7 1/8, 107 à 8 9/16; 33 à 8 3/8, 179 à 9, 53 à 7 1/2 ; 473 à 8 3/8; 421 à 10 ; 50 à 9 5/8; 25 à 7 1/4; 102 à 7 5/8; 61 à 9; 22 à 8 3/4 ; 75 à 8 1/4; 15 à 8 1/2; 16 à 7 3/4 et 10 3/8 ; 3379 à 10 1/8 ; 307 à 7; 380 à 8 1/8; 70 à 8 1/4; 509 à 9 et 10 1/4; 150 à 8 4/9 et 9 1/2 ; 23 à 8 2/4; 19 à 9 10 à 9 1/4 ; 400 à 8 1/2.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6¼ à 7	*Louisiane et Mississipi*
Moyen	7¾ à 8	
Beau	8 à 9¼	
Très beau	10 à 10¼	
Bon et fin	11¼ à —	

ETAT DU COTON

1839.—1 Oct. En main		15824
Reçu les trois derniers jours	10961	
précédement	349150	363111
		378935
Exporté les trois der jours	10774	
précédement	363018	373792
En main		105143

TABAC.—Nous n'avons eu aucun arrivage de tabac depuis le 11 courant ; le marché est donc resté dans le même état, c'est-à-dire entièrement dépourvu, à l'exception de quelques parties de la vieille récolte qui ne s'élèvent pas à plus de 100 boucauts, et pour lesquels les détenteurs ne peuvent pas obtenir des offres satisfaisantes. Il a été expédié depuis le 11 courant pour St. Thomas 24 boucauts, pour New York 52 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839—1 Oct. En main		hds. 962
Reçu les trois derniers jours	00	
précédemment	381	
		1343
Exporté les trois der jours	66	
précédemment	711	777
En main		566

SUCRE—Louisiane. La levée est assez approvisionnée, quoique le stock ne soit pas abondant ; mais les demandes sont extrêmement limitées et les transactions sont encore bornées à de petites parties, à nos premières cotes, qui sont de 4 à 5 cents. Nous ne connaissons qu'une seule vente sur une habitation—un lot de 500 bbls à 4 1/2 cts. Les sucres Havane n'ont pas varié ; mais il n'y a pas de demandes.

MELASSE—Ventes de petits lots sur la Levée, en barils, de 21 à 22 cents le gallon. Cet article reste languissant sur plantation. Nous signalons des ventes s'élevant à 55,000 gallons, de plantations, près de la ville, à 16 cents.

FARINE—Dans notre revue de samedi dernier, nous avons dit que le marché était calme, les quelques arrivements de notre politique intérieure fort peu importants du reste. Ainsi j'ai presque honte de vous le dire, toute la presse parisienne n'a pas craint de s'occuper pendant quelques jours des commentaires de la Quotidienne sur l'An 40 et des élucubrations des révolutions que s'il faut en croire une tradition populaire, la Providence réserve pour cette mémorable année. Je voudrais pouvoir vous donner en même temps les développements à laquelle a donné lieu le voyage à Rome du duc de Bordeaux. Arrivé là sans passeport, comme un collégien en fuite, obligé de se faire passer pour un homme de la suite du duc de Lévi, il a, selon les uns, essuyé un refus d'audience diplomatique et pour comble d'humiliation, s'exhalant sur ce beau sujet et se figurant déjà Henry V, débarqué dans un port de Midi, soutenait obstinément que l'opposition et le ministère tremblaient de peur en face d'élections si prochaines et si favorables. Ce n'est pas le moment de discuter ces plans qui cependant ne manquent pas d'originalité, mais il faut avouer qu'ils étaient parfaitement rassurés; mais voyez la fatalité, on dit maintenant que le duc de Bordeaux n'est venu à Rome, vous ne le devinerez jamais que pour couvrir après une chaudeuse, objet de ses premiers désirs : faire donc tant de bruit pour si peu !

L'attente de l'ouverture des Chambres a soulevé des discussions qui pour sembler plus graves, ne sont pas au fond beaucoup plus importantes, ainsi l'opposition la plus rapprochée du pouvoir discute avec une nouvelle énergie, les chances de vie du ministère et le menace d'une chûte prochaine. Il ne faut guère se fier à ces prophéties qui toujours sont démenties par les faits, mais ici les faits sont les vœux du prophète. Dans l'état de fractionnement où est la Chambre, il est impossible, je crois, de prévoir de quel côté se portera la majorité, quelques députés à peine sont arrivés à Paris et les hypothèses que l'on cherche à établir ne sont pas d'une grande importance. Depuis long-temps on annonce que le général Schneider se retire et je le vois en effet pouvoir, quelques porcelaines offertes par le Roi à Mr. Guizot ont semblé une preuve de sa rentrée en grâce et peut-être aurait-on tort de s'en étonner. Mr. de Lamartine cherche à se réformer les 221, et le journal des Débats le seconde, mais cette reconstitution est impraticable puisque quelques uns de ceux qui figuraient dans la phalange ne siégent plus à la Chambre et que d'autres sont au pouvoir. Il faudrait donc à une majorité se recomposer avec le centre même du 15 avril, qu'elle adjugeait des éléments nouveaux et personne ne peut encore présager cette adjonction. Aussi, Monsieur, je ne vous donne pas tout ceci pour des nouvelles, mais je veux seulement vous faire connaître quel est l'état des partis chez nous.

Pendant ce temps, le ministère ne se lasse pas de nouer des combinaisons qui étudient les questions administratives et de législation. C'est surtout Mr. Teste qui en fait les frais; celle à laquelle il avait confié l'étude des modifications à apporter dans la loi sur les offices a enfin adopté le principe de leur transmission, telle qu'elle est organisée aujourd'hui. Une autre a été instituée pour fixer les attributions de la Chambre des Pairs, une autre encore, et j'en omets, pour préparer une loi sur la liberté individuelle. Parmi ses membres je dois vous indiquer particulièrement MM. Odilon Barrot et Nicod, de la gauche, Bazot (du Loiret) et Bérenger.

Ce dernier qui avait été comme je vous l'ai dit, pris à la dignité de Pairs, a fait à ce qu'il paraît, beaucoup de façon pour accepter la faveur ministérielle. Tout Paris a été informé qu'il avait refusé plusieurs fois et ce n'est qu'après de longs pourparlers qu'il a cédé aux instances du Cabinet. Il est aujourd'hui Pair de France, mais à son corps défendant.

C'est le 16 décembre que la chambre des pairs doit se former en cour de justice pour juger la seconde catégorie des accusés du mai.

Parmi les quelques nouvelles dont vous on controuvrées comme la grossesse de la Duchesse d'Orléans, la résolution donnée par elle de céder au vœu de sa belle-mère et de se convertir à la religion catholique et protestante. Le bruit courait hier que le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, ainsi qu'elle l'a officiellement déclaré dans son conseil privé. On a été aussi étonné, il faut le dire, sur notre terre de loi salique en lisant le récit de cette royale séance qui renverse toutes nos idées sur la modestie et sur nos mœurs. Comment se fait-il que cette jeune Reine n'ait pas craint de dire pompeusement, devant 300 conseillers, ce qu'une jeune personne bien élevée n'aurait dire tout bas à sa famille, et encore en rougir en peu ? Comment se fait-il qu'elle prenne un mari, c'est-à-dire un maître dans la vie domestique, pour en faire un sujet, une altesse Royale tout au plus et la dernière de toutes ? La fiction d'une royauté en corsette !

A. E.

DERNIERS DATES.

New-York	jan 2	Liverpool	nov 25
Boston	jan 9	Londres	déc 2
Philadelphie	jan 9	Havre	déc 2
Washington	jan 8	Paris	déc 2
Baltimore	jan 9	Bordeaux	déc 2
Charleston	jan.	Madrid	nov 20
Vera-Cruz	déc 31	Cadix	nov 30
Tampico	déc 31	Gibraltar	déc 1
Mexico	déc 15	Houston	jan 1

CHANGES.

Sur Londres	9 3/4	pour.
Sur les Etats-Unis	4	pr. comptant
Nouvelle-Orléans	3/4	pr. comptant
Espagne	6 1/2	pour.
Paris	5/16	pr. comptant

FRET

Baltique		
Hambourg & Brême		£3
Grande Bretagne		£3
Cowes ou Falmouth		£3
France		3/4
Méditerranée		

Pour le Havre, il est payé par ballot de coton, 5/8 ; par baril de sucre, 10/ ; par livre de café, 3/4 ; par boucaud de tabac,

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,
Samedi, 4 Janv. 1840.

PROVISIONS	qt.	$	s	d	$	s	d	REMARQUES
Bière longue et forte	don	4			5			
Barils des blancs	bar	10			14			
Beef No 1 de Prime et Mess	bar	10			14			
N York & Boston	ar	14			16			
Rund	ar	10			14			
Beurre américain jaune	qt	16			20			
d'Europe	do	14			16			
Chandelles diverses	do	10			12			
Blanc de Baleine	do	24			30			
Fromage américain	do	10			14			
d'Hollande	do	16			18			
Morue 50 liv	boît	2			2			
En boucaud	qt	4			5			
Maïs en grain	bar	4			5			
Farine de Philadelphie et Bal.	do	16			18			
d'Orléans	do	16			18			
Jambons d'Ecosse	qt.							
Américain de l'est	qt	14			16			
de Orléans	qt	16			18			
Macqueresux No 1	do	3			4			
Huile frangaise	ar	3			4			
de Gallipoli	ar	3			4			
Pore en masse de l'est et mess	bar	16			18			
N-Orléans	do	16			18			
Desossé	do	26			28			
Do en boîtes	qt.							
Panier de Londres		1			1			
Pommes de terre	bar	3			4			
Raisins de Malaga	bout	4			4			
Riz	qt	4			5			
Savon, Castille	do	10			14			
Jaune	qt	5			6			
Tabac en feuilles en bouc	do	3			4			
Thé de gunpowder		4			6			
Vermicelle de Castille et Genoa	qt	8			10			
Vins								
Cognac	gal	1			3			
Genièvre de Hollande		1			2			
d'Allemagne		0			1			
Ditto Dutch en pipes	gal	1			3			
Eau-de-vie de Kenyon blanc		29			31			
Tenerife en soutegeannes	dans	3			4			
Vin de Bordeaux	bar	6			22			
en cruches		0			0			
Marseille	bar	15			17			
Vin de Catalogne	pip	25						
Vin de Malaga		0			0			

EXPORTATIONS			
Agence privée et particulière	pipes	27	
Cochenille en deposit	ar	31	
Cafe 1re qualité	qlt	8	4
Store et Suneche	do	6	4
Trinage Suneche	do	6	4
Miel		1	
Huile en 1 dépot	gal	1	
Bois de teinture, Campêche	qtl	1	3
Mélasse, ou barriles si gal			
Sucre assorti	baisse	64	91
brun		64	91
blanc seul		91	
brun seul		91	
jaune		91	
Cigares	mil	25	
Tabac des îles sous le vent	qtl	20	
Cire blanche		12	
jaune		12	

CHANGES.

Sur Londres	9 3/4	pour.
Sur les Etats-Unis	4	pr. comptant
Nouvelle-Orléans	3/4	pr. comptant
Espagne	6 1/2	pour.
Paris	5/16	pr. comptant

FRET

Baltique		
Hambourg & Brême		£3
Grande Bretagne		£3
Cowes ou Falmouth		£3
France		3/4
Méditerranée		

Pour le Havre, il est payé par ballot de coton, 5/8 ; par baril de sucre, 10/ ; par livre de café, 3/4 ; par boucaud de tabac, 1/ par barrique de cafe, 3/4 ; par boucaud de tabac, 1/ par barrique de melasse, 1/ par livre de cuir, 1/4 ; par livre de suif, 1/4 ; par livre de cire, 1/4.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Senator, Pike, Liverpool, L H Gale
Oconee, Knight, New York, Slocum & Avery

Barque Iris, Lanch, Havre, H Bailey
Brick Porpoise, Jordan, Havane, J C Jenkins
Albano, Stackpole, Boston, S & J P Whitney
Gouel. Seminole, Thompson, Matinzas,
Perseverance, Flobton, Mobile, capt
Ulysse, (Esp.) Marstang, St. Thomas, capt
J Robert & co
Steamer Vandalia, Smith, St. Louis, capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Chickasaw, Starke, de la passe N. E. avec les bracks Buhah et Verneuzuana. Il a laissé beaucoup de batiments en dehors de la passe et dans la rivière.

Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes, ayant mis en mer les navires Rochester, Pontiac et Brick Laureet & Fowler. Il a amené dans le port les navires Norway, Eliza & Susan, la tanque Lucretia et le brick Cherokee. Laisse à la barre N. E. le 12 courant, à 9heures p.m. annonce que le navire Alabama et plusieurs autres en dehors, rien de nouveau en rivière.

Bateau de remorque Tiger, Bethe, des Passes, ayant mis en mer les navires Perseus, Olive & Eliza, Louis et Franklin—il a amené dans le port les navires Yazoo, Alabama, les barques Gulnare, Burlington et la barque anglaise Lucy, Chs. Henry et le sloop Thomas Conley, et à la goudrière le brig Treaty. Laissé à la passe S. O. le 13 courant, à 6 heures p. m. Navire Robert Pulsford à l'ancre en dehors de la barre.

Navire Chs. Henry, Smith, en 25 jours de Boston au capitaine.

Navire Yazoo, Trask, de New York, (21 de) à Possick & Raisines.

Navire Alabama, Berry, en 16 jours de New York, à A Cohen.

Navire Kensington, Curtis, en 19 jours de N. York, à P. Laidlaw.

Navire Elias & Suzan, Proctor, en 28 jours de Philadelphie, au capitaine.

Navire Norwey, Eldridge, en 5 jours de la Mobile, au capitaine.

Navire Pauline, Pequor, en 19 jours de la Martinique, sur lest, au capitaine.

Barque Lucretia, en 28 jours de Portland, Me. au capitaine.

Barque Gulnare, Wheatlaner, en 28 jours de Boston, au capitaine.

Barque Burlington, Hallett, en 28 jours de Boston, au capitaine.

Brick Treaty, Dunton, en 24 jours de Philadelphie, au capitaine.

Brick Cazenove, Moore, en 26 jours des îles Turques, au capitaine.

Brick Vera Cruzana, (Esp.) Golpy, en 10 jours de la Havane, à B Gronng & co.

Brick Balah, Snow, de Port-au-Prince, (22 dec.) au capitaine.

Sloop Thos. Conley, en 2 jours de Franklin, Attakapas, à Hall & Bein.

Gouel. Experiment, Bousquet, en 12 jours de Tuxpan, à M Caballero.

Gouel. Wm. Henry, Riddle, de Puerto Cabello, (23 déc.) par la voie de Bonaire.

Sloop Trader, Easton, de la Mobile, au capit.

Navire à vapeur Natchez, Switer, en 76 heures de la Havane, à Van Wyck & co.

Steamer Jno. Jay, Mason, de Little Rock, avec du coton, &c.

Steamer J. Dupré, Gordon, de Baton Rouge, avec du coton, &c.

Steamer Naomi, Taylor, de Cincinnati, avec un chargement de farine, &c.

Steamer A. M. Phillips, Phillips, de Randolph—avec du coton, &c.

Steamer P. Phillips, Hunter, de Vicksburg, avec du coton, &c.

MEMORANDA.

Le brick Cazenove rapporte que le 31 déc. à 3 jours de route du cap San Antonio, il a été assailli par une violente tempête du Nord Ouest, par suite de laquelle il a eu toutes ses voiles déchirées. La temps était alors très froid, ce batiment a ensuite manqué de provisions, mais, vers la latitude de 27 1/2 Longitude 87 il a été complètement pourvu par le pilot boat Liberty, de la Mobile, et a encore reçu la même faveur de la goel. Belle, le 9, en deh